## Calendrier de l'avent réalisé par et pour les membres de l'AFDICQ!

En décembre, les membres de l'AFDICQ sont invités à aller visionner la Capsule du jour, produite par un membre fournisseur. À l'aide d'une courte vidéo ou d'un visuel sympathique, les fournisseurs profiteront de l'occasion pour présenter leurs produits… ou encore leurs souhaits des Fêtes!

## À gagner à chaque capsule diffusée :

- Une carte-cadeau d'une valeur de 250$ (5 tranches de 50$, au choix du participant parmi une liste de commerçants québécois)

## Comment faire pour gagner?

En visionnant sur le site Internet de l'AFDICQ la *Capsule du jour*, produite par un membre fournisseur, pendant le mois de décembre!

## Grand prix de participation : tirage 21 décembre 2022

- Une carte-cadeau d'une valeur de 500$ (10 tranches de 50$, au choix du participant parmi une liste de commerçants québécois)

## Comment faire pour participer?

Chaque capsule visionnée donne une chance de gagner la carte-cadeau d'une valeur de 500$. Onze capsules seront présentées. (Exemple : 1 capsule = 1 coupon de participation, 11 capsules = 11 coupons de participation.)

# Règlements du concours : Calendrier de l'avent 2022

*1. ORGANISATEUR DU CONCOURS*

Le concours Calendrier de l'avent 2022 est tenu et organisé par l'AFDICQ.

*2. DURÉE DU CONCOURS*

Le concours se déroule du 1er décembre 2022 à 0h01 (HE) au 21 décembre 2022 à 23h59 (HE)

*3. CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ*

Pour être admissible au concours, une personne doit :

- Être un(e) employé(e) d'une entreprise membre de l'AFDICQ
- Toutes les entreprises membres en règle de l'AFDICQ peuvent participer
- Avoir inscrit l'indice du jour dans le formulaire d'inscription de la Capsule du jour, entre 00h01 et 23h59 le jour de la capsule

*4. COMMENT PARTICIPER*

La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'achat.

**Pour le tirage quotidien, le participant doit :**

- Visionner la capsule du jour diffusée sur le site Internet de l'AFDICQ
- Inscrire l'indice du jour entre 00h01 à 23h59 (le jour même de la capsule) dans le formulaire prévu à cette fin

**Pour le tirage du grand prix, le participant peut :**

- Inscrire l'indice du jour à n'importe quel moment entre le 1er et le 20 décembre. *Exemple : On est le 2 décembre et je n'ai pas eu le temps de participer le 1er décembre : je peux inscrire l'indice du jour le 2 décembre dans le formulaire du 1er décembre, pour avoir un coupon de participation pour le tirage du grand prix de participation, même si la carte-cadeau de 250 $ a déjà été décernée.*

Chaque inscription quotidienne donne un coupon de participation pour le tirage du grand prix de participation. Il y a onze capsules de présentées, le participant peut obtenir jusqu'à 11 coupons de participation pour le grand prix de participation tiré le 21 décembre 2022.

*5. DESCRIPTION DES PRIX*

La participation au présent concours donne la chance de gagner les prix suivants :

**Chaque jour :**

- Une carte-cadeau d'une valeur de 250$ (5 tranches de 50$, au choix du participant parmi plusieurs commerçants québécois)

**À la fin du concours** :

- Une carte-cadeau d'une valeur de 500$ (10 tranches de 50$, au choix du participant parmi plusieurs commerçants québécois)

*6. TIRAGE*

- Il y aura tirage au sort parmi l'ensemble des participations admissibles reçues pour le prix quotidien (la carte-cadeau d'une valeur de 250$). Le tirage aura lieu le lendemain de chaque capsule à 10h (HE), devant un témoin parmi les employés de l'AFDICQ, au siège social de cette dernière, à Lévis.
- Il y aura tirage au sort parmi l'ensemble des participations admissibles reçues pour le grand prix (la carte-cadeau d'une valeur de 500$). Le tirage aura lieu le mercredi 21 décembre à 10 h (HE), devant un témoin parmi les employés de l'AFDICQ, au siège social de cette dernière, à Lévis.
- Limite d'une inscription par personne par jour du Calendrier de l'avent.
- L'AFDICQ se réserve le droit de disqualifier une personne ou d'annuler sa participation si cette dernière ne respecte pas les règles en vigueur.